



Erreur de banque en ma faveur

Par **THIBAULTC**, le **31/05/2010** à **11:31**

Bonjour,

Actuellement bénéficiaire du rsa et interdit bancaire, j'ai un droit au compte a la banque Postale.

L'année dernière j'ai monté ma structure d'entrepreneur individuel. J'ai souhaité ouvrir un second compte pour bien discerné le compte perso et le compte professionnel (même si cela n'est pas une obligation), mais la banque postale n'a pas souhaité donner un suite favorable a ma demande.

Le 1er février 2010, je signe un contrat de consultant d'un montant de 7500 euros environ dont la moitié de la somme doit être payé a signature du contrat.

Au bout d'un certain temps, le client me demande de patienter car il dit marcher en budget global. Hors, un jour, pour avancer dans le projet j'ai demander fermement que le client me paye mon du.

Ce jour la le client me fait un Chèque de 5100 euros qu'il me demande de garder sous le coude, car il attend un virement bancaire afin de régler tout le monde. Le temps passe et je lui envoi plusieurs courrier afin qu'il me paye.

Le 19 mai 2010 je décide en prévenant le client de mettre le chèque en banque. Ce que je fais.

Le 21 mai 2010 je suis crédité de la somme de 5100 euros sur mon compte.

Le jour même je décide de retirer 5000 euros de mon compte en espèce afin de régler divers

prestataire qui avait travaillé pour moi. Je met aussi 500 euros sur mon livret A afin de prévoir les cout dur.

Le 25 mai 2010, je m'aperçois sur internet que mon compte est débiteur de 4700 euros. J'appelle donc la banque qui m'informe que le chèque provient d'un compte fermé depuis 2008. Et me demande dans l'urgence de régler le découvert qu'il y a sur mon compte.

Nous sommes le 31 mai 2010, mes prélèvement de téléphone, edf, etc sont actuellement annulé et les 400 euros de RSA vont boucher une partie de mon découvert.

hors je n'ai pas d'argent devant moi pour faire face a cela et que mon RSA me permet moyennement de manger et de pouvoir vivre.

Que puis je faire s'il vous plait ?

Je suis en panique car la banque ne veut pas m'aider.

Merci de votre aide, cdt.